

**CASNAV d'Orléans – Tours.**

**Présentation synthétique des ressources accompagnant les nouvelles instructions officielles sur la scolarisation des nouveaux arrivants mises en ligne sur le site Eduscol à l'adresse suivante :**

<http://eduscol.education.fr/FLS>

Texte préparé par Jacques CHAVANES, formateur et mis en ligne le 15 décembre 2012.

### **Canevas des ressources mises en ligne sur le site Eduscol**

- Un livret d'accueil des familles
- Des ressources pédagogiques
  - Les concepts-clés de l'enseignement du français langue de scolarisation (52 pages).
  - Un outil d'aide au pilotage sur l'accueil et l'inclusion des nouveaux arrivants (30 pages)
  - Des propositions pédagogiques et didactiques sur l'enseignement du français langue de scolarisation (57 pages).
  - Un damier de compétences avec des exemples d'activités.
- Un outil d'aide à l'évaluation des élèves en cours de scolarité

### **Présentation détaillée**

- Le livret d'accueil
  - Il est destiné aussi bien aux parents qu'aux élèves en âge de le lire et de le comprendre.
  - Il comprend :
    - ▲ une présentation synthétique des principes et des valeurs de l'école française ;
    - ▲ une présentation de l'organisation de la scolarité en France ;
    - ▲ une présentation de l'école maternelle ;
    - ▲ une présentation de l'école élémentaire ;
    - ▲ une présentation de la scolarité au collège ;
    - ▲ une présentation de la scolarité au lycée
  - Il est disponible dans six langues à l'heure actuelle
    - ▲ anglais ;
    - ▲ arabe ;

- ▲ chinois ;
- ▲ romani ;
- ▲ tamoul ;
- ▲ turc.
- Il sera disponible à terme dans une trentaine de langues.
- La question se pose de savoir comment il est possible d'imprimer ce document en couleur pour le diffuser.
- .
- Les ressources pédagogiques
  - Les concepts-clés de l'enseignement du français langue de scolarisation (52 pages).
    - ▲ Le plan
      - ✓ Dix idées reçues sur l'apprentissage de la langue française par les EANA.
      - ✓ Dix clés pour comprendre la place du français dans le système éducatif.
      - ✓ Dix considérations préliminaires sur l'enseignement du français et en français comme langue seconde.
      - ✓ Dix mots clés pour l'accueil des EANA
    - ▲ Les idées fortes.
      - ✓ Le maintien d'un lien avec la langue et la culture d'origine facilite l'intégration. L'école peut encourager le plurilinguisme de diverses façons : mise à disposition de ressources documentaires en langue d'origine, inscription au CNED.
      - ✓ Les interférences entre la langue d'origine et le français sont inévitables : elles ne sont pas négatives et manifestent qu'un processus d'apprentissage est en route.
      - ✓ Le texte promeut « les approches plurielles de l'apprentissage des langues opposées aux approches singulières qui considèrent qu'une langue s'apprend isolément des autres ». Il recommande de mettre en œuvre l'éveil aux langues ; l'approche comparative des langues de Nathalie Auger et la pédagogie interculturelle. Il renvoie aux sites du CARAP et de l'association Ethnologues en herbe pour en savoir plus : <http://carap.ecml.at/> et [www.ethnoclic.net](http://www.ethnoclic.net)
      - ✓ Les connaissances disciplinaires que les nouveaux arrivants ont acquis dans leur propre pays les aident à apprendre le français.
      - ✓ Le français s'apprend dans toutes les disciplines et dans toutes les situations de la vie sociale.

- ✓ L'apprentissage de la langue orale et écrite est du ressort de tous les enseignants.
- ✓ Le texte recommande de ne pas proposer des activités différentes aux nouveaux arrivants en classes ordinaires, mais des activités adaptées à partir d'activités communes à tous les élèves.
- ✓ Il est possible de devenir usager d'une langue sans être en capacité de rendre compte de son système (la connaissance de la grammaire n'est pas la seule porte d'entrée dans la langue même si elle est nécessaire).
- ✓ Le français est l'une des langues les plus difficiles à écrire (en raison de la polyvalence du système graphophonologique).
- ✓ Il n'y a pas réellement eu d'âge d'or de la maîtrise du français : « l'orthographe a toujours posé problème dans le cadre d'une alphabétisation massive » ; les élites la maîtrisaient mieux autrefois, mais les enseignements se sont complexifiés et le temps passé à la maîtrise de l'orthographe a diminué.
- ✓ Il est nécessaire de s'appuyer sur les compétences déjà en place de compréhension et production orales pour travailler les compétences de compréhension et production écrites.
- ✓ Les nouveaux arrivants apprennent à communiquer en immersion, dans toutes les situations de la vie ordinaire, et en classe. Les enseignants doivent « prendre en compte les acquisitions par bain de langue pour gagner du temps, consolider les acquis et apporter de nouveaux acquis ».
- ✓ « Le français doit être pensé et enseigné comme une langue vivante. »
- ✓ L'enseignement aux nouveaux arrivants doit utiliser le matériel pédagogique moderne de l'enseignement des langues vivantes : le lecteur de cédéroms, le baladeur numérique, le micro-casque (pour enregistrer et écouter), l'ordinateur, le TBI...
- ✓ Des évaluations différenciées doivent être mises en place en faveur des nouveaux arrivants, sans leur proposer des tâches différentes mais adaptées à leurs possibilités : en leur proposant de disposer d'aides diverses (lexique, dictionnaire, relecture orale, en reformulant les consignes, en réduisant la longueur des exercices demandés.
- ✓ « Les erreurs des élèves sont des marques d'apprentissage qui se construisent » et « non des fautes morales qui seraient produites par une coupable inattention. »

- ✓ « Les opérations de construction de la connaissance sont toutes d'abord des opérations linguistiques. »
- ✓ La langue française « est implicitement évaluée dans toutes les productions scolaires et toutes les compétences du socle commun. »
- ✓ Les systèmes scolaires les plus performants avec les enfants de migrants mobilisent l'ensemble des acteurs dans une politique intégrée.
- ✓ Le maintien dans un dispositif de soutien - et non dans une classe dédiée - doit durer au moins quatre années en mobilisant toutes les mesures d'accompagnement possibles : emplois du temps aménagés, aide personnalisée, accompagnement éducatif, PPRE, cours de remise à niveau durant les vacances scolaires, etc.

#### Les dix mots clés

- Accueillir : la qualité de l'accueil conditionne l'intégration des élèves allophones.
- Informer : l'information à tous les niveaux est essentielle pour l'investissement des EANA et de leur famille dans le système scolaire français.
- Positionner : de nombreuses formes d'évaluation existent qui permettent de cibler les besoins des élèves pour mieux les accompagner.
- Intégrer : l'intégration est un processus à double sens (l'enfant cherche à s'intégrer, mais l'école doit lui faire une place).
- Différencier : Le texte propose d'adapter les tâches demandées aux nouveaux arrivants à partir d'activité(s) commune(s) à toute la classe et de non de leur proposer des tâches différentes.
- Personnaliser : tous les dispositifs peuvent être aménagés pour une meilleure intégration de l'élève : emplois du temps aménagés, aide personnalisée, accompagnement éducatif, PPRE, etc.
- Valoriser : la langue, la culture et les compétences des élèves sont à prendre en compte. Le texte semble recommander, sans la nommer, l'approche comparative des langues initiée par Nathalie Auger. Il recommande le site du CARAP pour aller plus loin.
- Accompagner : l'élève et ses parents ont besoin d'être accompagnés dans tous les aspects de la culture scolaire. Le texte prône la mise en place de

tutorat en classe ordinaire et d'accompagnement avec les assistants d'éducation le cas échéant. Il évoque l'utilité de l'opération Ouvrir l'école aux parents<sup>1</sup>.

- Partager les cultures : il convient d'éviter le culturalisme et dialoguer dans le respect de chaque culture.
- Orienter : le texte recommande de prendre davantage en compte, dans les procédures d'orientation, le potentiel d'apprentissage dont font preuve les élèves plus que leurs résultats avérés.

- Un outil d'aide au pilotage sur l'accueil et l'inclusion des nouveaux arrivants (30 pages).
  - ▲ Il s'adresse aux directeurs d'école, aux chefs d'établissement et aux équipes éducatives pour les aider à mettre en place des choix pédagogiques et organisationnels cohérents .
  - ▲ Il comprend deux parties.
    - ✓ La première s'appelle « politique d'établissement, accueil et inclusion ».
    - ✓ La deuxième s'intitule « soutien et parcours de réussite »
  - ▲ Il donne l'impression de s'adresser davantage aux collègues qu'aux écoles élémentaires.
  - ▲ La première partie rappelle les grandes orientations à mettre en œuvre : accueil, évaluation, affectation dans une classe de référence, organisation d'un emploi du temps aménagé, etc.
    - ✓ Le texte invite les établissements à intégrer le protocole d'accueil dans le projet d'école ou d'établissement.
    - ✓ Il souligne la nécessité d'informer les familles sur le projet mis en place en faveur de l'élève, et de les informer à nouveau à l'occasion de toutes les modifications d'organisation.
    - ✓ Il recommande de sensibiliser tous les membres de l'équipe éducative à la problématique des nouveaux arrivants.
    - ✓ Il préconise d'identifier un référent des nouveaux arrivants - qui peut être un professeur de français langue seconde ou non -, d'impliquer le plus possible

---

<sup>1</sup> L'opération « Ouvrir l'école aux parents » est mise en œuvre dans plusieurs établissements dans le Loiret et en Eure-et-Loir.

d'enseignants, de définir les missions de chacun, et « spécifiquement la fiche de poste des enseignants des unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) ». Cela laisse entendre que cette fiche de poste est aménageable au cas par cas.

- ✓ Le texte comporte également une fiche de poste de coordonnateur de la scolarisation des nouveaux arrivants destinée aux enseignants scolarisant ces élèves en classes ordinaires lorsqu'il n'y a pas d'UPE2A.
  - ✓ Il invite à s'appuyer sur le CASNAV et sur les ressources mises en ligne sur le site Eduscol pour former les équipes.
  - ✓ Il incite les enseignants à « valider d'emblée les paliers antérieurs quel que soit le niveau de langue en fonction des compétences et des connaissances acquises antérieurement ».
  - ✓ Il préconise de mettre en place, chaque fois que possible, des « barretages » d'emplois du temps, c'est-à-dire de proposer aux mêmes heures plusieurs cours de français, de mathématiques, etc., pour favoriser l'instauration de décroisements ponctuels par groupes de niveaux des élèves, afin de mieux répondre aux besoins des nouveaux arrivants, des ex-nouveaux arrivants et de tous les élèves en difficulté.
- ▲ La deuxième partie présente un ensemble de recommandations pour assurer le suivi des nouveaux arrivants.
- ✓ Le texte préconise d'organiser un continuum entre les différents dispositifs susceptibles d'être mobilisés.
  - ✓ Il recommande de mettre en cohérence les différentes interventions et de concevoir un projet éducatif global : « Au-delà du savoir-faire des enseignants de FLS, l'équipe doit pouvoir proposer un parcours d'apprentissage complet visant des objectifs atteignables dans un temps donné : chaque étape fera l'objet d'un bilan et d'une reprogrammation en fonction des acquis. »
  - ✓ « Le projet de l'équipe peut s'incarner dans un portfolio ou un livret personnalisé décliné du LPC ».
  - ✓ Le texte « propose une liste d'équipements à destination des UPE2A en école primaire, en collège et au lycée », ainsi qu'un cahier des charges pour l'équipement des BCD et des CDI pour les élèves allophones.

- Il indique que, dans le premier degré, « les besoins en équipement pédagogique de l'UPE2A doivent être prévus en tant que tels dans les dotations des mairies ».
  - Il précise que dans le second degré, les besoins diffèrent des besoins en équipement de la discipline lettres et relèvent de l'enseignement des langues vivantes.
  - Il préconise que « deux salles dédiées de taille ordinaire [soient] mises à la disposition de l'UPE2A (ou une très grande salle avec des espaces identifiés) » : l'une est une salle de cours, l'autre une salle pour les répétitions, l'aide aux devoirs, les contrôles guidés, etc.
  - Il recommande que « deux ou trois postes d'ordinateurs [soient] installés avec un accès Internet et des micros casques ».
  - L'affichage est obligatoire et associe les éléments de civilisation française aux éléments linguistiques.
  - La salle de cours est équipée comme une salle de langue vivante.
  - Les salles comportent une bibliothèque de classe
- Des propositions pédagogiques et didactiques sur l'enseignement du français langue de scolarisation (57 pages).
- ▲ Le texte s'adresse à tous les enseignants scolarisant des nouveaux arrivants, qu'ils travaillent en UPE2A ou en classes ordinaires.
  - ▲ Il comprend deux grandes parties.
    - ✓ La première présente les principales connaissances et les compétences que les enseignants doivent posséder.
    - ✓ La deuxième s'efforce de mettre en adéquation, chaque fois que possible, les compétences attendues dans le cadre du socle et les compétences attendues dans le cadre du cadre européen commun de référence pour les langues. Elle énonce toutes les compétences à travailler et émet un certain nombre de recommandations pédagogiques pour le faire et propose des activités pédagogiques possibles.
  - ▲ La première partie souligne la nécessité de **prendre conscience de la relativité des cultures scolaires**, d'enseignement et d'apprentissage.
    - ✓ L'enseignant doit « expliciter l'habitus scolaire français », expliciter tout ce qui est implicite dans l'enseignement.

- ✓ « Ce qui peut aider l'enseignant, c'est de penser que rien de ce qu'il fait ne va de soi et qu'il faut le mettre en perspective avec ce qui est fait dans les autres pays (mais aussi avec l'histoire de l'école en France) ».
  - ✓ Une enquête menée auprès des nouveaux arrivants de l'académie de Créteil a permis d'identifier quelques sources d'incompréhension : autorité perçue comme insuffisante ; notation sur 20 alors que, dans certains pays, elle s'effectue sur 50 ou 100, voire même sur 200 ; carnet de correspondance fréquemment inexistant à l'étranger...
  - ✓ L'enseignant est incité à questionner l'épistémologie de la discipline qu'il enseigne telle qu'elle est enseignée en France : son origine, son organisation, ses programmes, leur évolution. L'idée est en quelque sorte de mieux identifier les finalités assignées aujourd'hui à l'enseignement de chaque discipline pour mieux les expliciter.
  - ✓ Les enseignants peuvent également s'interroger sur la manière dont leur discipline est enseignée dans les pays des nouveaux arrivants pour mieux comprendre les difficultés éventuelles des élèves.
  - ✓ Ils sont invités à expliciter les critères d'évaluation retenus lors de chaque exercice d'évaluation, voire à promouvoir des situations de co-évaluation ou d'auto-évaluation (voir séquence autour du poème d'André Chédid « La grammaire en fête »).
  - ✓ Le texte souligne la nécessité de développer des gestes professionnels pour anticiper sur les besoins des nouveaux arrivants : affichage de documents utiles, emploi d'images, interrogation sur les pré-requis culturels nécessaires à la compréhension des séquences pédagogiques...
  - ✓ Le texte souligne la nécessité de prendre conscience des activités langagières mobilisées dans chaque discipline.
- ▲ La deuxième partie présente toutes les compétences à travailler aussi bien au palier 1 qu'au palier 2 et au palier 3 (fichier synthétique en cours de préparation).
- Un damier de compétences avec diverses propositions d'activité.
    - ▲ Le damier ne semble pas pouvoir fonctionner sans disposer d'un logiciel approprié dont le nom n'est pas indiqué.



- ▲ Il n'y a qu'une seule activité au palier 1 (sur la connaissance et la lecture des nombres) et de nombreuses activités au palier 2 et au palier 3.

➤ Un outil d'aide à l'évaluation des élèves en cours de scolarité

- Il comprend deux parties distinctes : un « outil professeur » et un « outil élèves ».
- Il est « destiné à permettre l'évaluation des élèves allophones arrivants au cours de leur formation en faisant apparaître la progression des acquis ».
- Il n'a pas vocation à remplacer le livret personnel de compétences.
- Il constitue un « document intermédiaire ».
- Il s'appuie sur trois référentiels :
  - ▲ le socle commun ;
  - ▲ le cadre européen de références pour les langues ;
  - ▲ les grilles de référence pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun.
- L'outil d'évaluation des élèves est commun à tous les nouveaux arrivants, qu'ils soient scolarisés dans le premier ou le second degré, et utilisable à ce titre aussi bien par les professeurs des écoles que par les professeurs des collèges et des lycées.
- L'outil d'évaluation est destiné à faire apparaître la progression des acquis. Il s'adresse de ce point de vue aussi bien aux enseignants des unités pédagogiques qu'aux enseignants des classes ordinaires scolarisant des « ex-nouveaux arrivants ».
- Il comprend huit parties (les quatre dernières constituent des annexes des premières).
  - ▲ Écouter.
  - ▲ Parler.
  - ▲ Lire.
  - ▲ Écrire.
  - ▲ Phonologie.
  - ▲ Vocabulaire.
  - ▲ Grammaire.
  - ▲ Orthographe.
- Les enseignants sont invités concrètement à mentionner, à l'issue de chacune des cinq périodes scolaires de l'année, si les élèves sont atteints le niveau A1.1 le cas échéant, A 1, A 2, B1 ou B2 du cadre européen, pour un certain nombre de pré-requis ou d'items du socle commun.

- L'outil comprend quelques items correspondant à des prérequis dans les parties « Écrire », « Lire » et « Phonologie ».
- Les items du socle commun à évaluer sont principalement les items relatifs à la maîtrise de la langue française, c'est-à-dire les items de la compétence 1.
- Il est demandé d'évaluer aussi quelques items empruntés à d'autres compétences du socle : les items figurent dans ce cas en italiques mais les compétences concernées ne sont pas précisées.
- Les items retenus pour évaluer la compréhension orale des nouveaux arrivants sont les items relatifs à la pratique d'une langue vivante étrangère, c'est-à-dire les items de la compétence 2.
- Les trois paliers du socle figurent dans chacune des parties (écouter, parler, lire, écrire, etc.) car « un élève peut évoluer au cours d'une même année d'un palier à l'autre » (un nouvel arrivant inscrit au cycle III, par exemple, peut valider en cours d'année des compétences du palier 1) et car « un élève peut avoir des niveaux différents dans chacune des compétences langagières » (un élève peut avoir, par exemple, un niveau A2 en compréhension et expression orale, et un niveau A 1.1 ou A 1 en compréhension écrite ; il peut valider une compétence du palier 2 en expression orale alors qu'il n'a pas encore validé une compétence du palier 1 en expression écrite).
- L'outil comprend 83 items au total susceptibles d'être évalués aux trois paliers dont
  - ▲ 9 pré-requis.
  - ▲ 30 au palier 1.
  - ▲ 29 au palier 2.
  - ▲ 14 au palier 3.
- « Il n'y a pas d'adéquation systématique entre les paliers du socle et les niveaux du cadre européen ».
- L'« outil professeur » comprend, pour cette raison, un ensemble de fiches d'aide à l'évaluation réparties dans les huit parties mentionnées plus haut.
- Il mentionne, item par item, les descripteurs du cadre européen qu'il est possible d'utiliser et propose diverses tâches d'évaluation possibles.
- Les évaluations ont lieu dans le cadre d'activités ordinaires (l'outil indique « dans des situations de classe ordinaire ») ou d'activités spécialement conçues pour l'évaluation ».
- Le mode d'emploi de l'outil d'évaluation n'est pas sans poser quelques questions.

- ▲ La feuille de présentation indique que « lorsque l'enseignant renseigne ces fiches, il ne doit utiliser que les niveaux du CECRL indiqués dans la troisième colonne ». Et elle précise : « Si par exemple un niveau A 1 n'est pas indiqué, c'est qu'il n'existe pas de descripteur de ce niveau correspondant à l'item concerné ».
- ▲ Cela laisse penser qu'il ne faut rien indiquer si l'élève n'a pas atteint le niveau minimal du CECRL mentionné en face de l'item. Or, les premiers niveaux du CECRL mentionnés en face des items sont souvent des niveaux A 2.
- ▲ Il semble qu'il y ait une erreur dans la partie « Parler » en face de l'item « S'exprimer avec un vocabulaire approprié » : il est indiqué que le premier niveau d'évaluation de cet item dans le CECRL est le niveau A 2 alors qu'il existe des descripteurs au niveau A 1 qui figurent d'ailleurs dans « l'outil professeur ».
- L'utilisation de cet outil nécessite une longue phase d'appropriation.